



La Minute Rotarienne est destinée à être lue pendant les réunions statutaires des Rotary-Clubs afin de parfaire la culture Rotarienne de chacun de leurs Membres. Une version vidéo du même contenu est disponible sur la chaîne Youtube dédiée

Famille	Module	Date
Effectifs	EFF - 14	10/06/2018
Le transfert d'un Club à un autre		

Plusieurs raisons peuvent amener un Membre à quitter son Club pour en rejoindre un autre :

- sa mutation professionnelle
- son changement de domicile
- sa participation à la création d'un nouveau Club
- sa recherche d'un environnement amical ou d'activités rotariennes lui convenant mieux

L'admission comme Membre actif d'un Membre en provenance d'un autre Club, outre la procédure habituelle, est subordonnée à l'obtention d'une attestation du Club de provenance prouvant qu'il en était bien membre et qu'il est à jour de ses cotisations

Le Club qui accueille le Membre transféré est tenu de procéder à la mise à jour de la base de données du Rotary International, soit en ligne sur le site du Rotary, soit en utilisant le formulaire disponible sur ce même site

On ne peut être simultanément membre actif de plusieurs Rotary-Clubs, ni membre actif et membre d'honneur d'un même Club

